

Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville

Dossier : 6211-02-130

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 8 mars au 22 avril 2016

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville* a pris fin le 22 avril 2016. Conformément au mandat qui lui a été confié le 24 février 2016 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 8 mars au 22 avril 2016, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Ville de Boucherville projette la réalisation de travaux de stabilisation de berge et de réfection de murets dans deux secteurs riverains du fleuve Saint-Laurent. Le projet vise à assurer la sécurité des usagers et à préserver la stabilité des infrastructures actuelles, en plus d'accroître la mise en valeur des milieux naturels d'intérêt écologique.

Les deux secteurs visés par les travaux sont situés le long du boulevard Marie-Victorin, entre le quai De Montarville et la rue Birtz. Le premier, soit le secteur sud du Vieux-Boucherville, nécessiterait des travaux de restauration en raison de la dégradation du mur de soutènement existant et de l'instabilité du remblai. Les travaux seraient réalisés sur une distance de 815 m et divisés en 4 tronçons. Une promenade piétonnière serait également aménagée. Le deuxième, soit le secteur nord « la Riveraine », nécessiterait des travaux de stabilisation de berge afin de limiter l'affaissement de certaines sections de la piste cyclable. Pour ce faire, le talus riverain serait réaménagé à l'aide d'engrèvements et de stabilisation végétale. Les interventions seraient réalisées sur une distance de 453 m et divisées en 4 tronçons.

La réfection des murets et la stabilisation de la berge permettraient d'assurer la pérennité des infrastructures urbaines se trouvant à proximité des rives (route, piste cyclable, conduite de gaz naturel, canalisations pluviales) et d'assurer la sécurité des citoyens. Les travaux visent également à créer un accès visuel au fleuve par l'aménagement d'une promenade exclusivement piétonnière, de même qu'à intégrer la voie cyclable locale au sentier « Oka-Mont-Saint-Hilaire » de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le coût total du projet est estimé à 7 765 000 \$. Selon le promoteur, les travaux de construction s'échelonnent de 2016 à 2019, selon les tronçons.

(Extrait du communiqué émis le 8 mars 2016)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

La construction d'une promenade en bordure du fleuve

- la pertinence de la construction d'une telle infrastructure au 21^e siècle, plutôt que l'amélioration des infrastructures existantes en bordure du fleuve ;

- la possibilité de ne pas réaliser cette infrastructure et, le cas échéant, les répercussions sur l'ensemble du projet ;
- le concept proposé en contrebas de la piste cyclable ;
- la prise en compte de l'ensoleillement dans la planification d'un ouvrage en porte-à-faux qui ne bénéficie pas de végétation apte à créer des îlots d'ombre ;
- l'impact de l'augmentation de l'achalandage sur la sécurité des usagers des infrastructures actuelles en bordure du fleuve ;
- l'importance de mettre en place un balisage adéquat ;
- l'option d'une promenade attenante à la piste cyclable, plutôt qu'en contrebas, permettrait de réduire la circulation routière, de protéger les milieux naturels et de revitaliser le Vieux-Boucherville.

Le patrimoine

- l'importance de conserver les arbres matures qui offrent une couverture végétale de qualité et concourent à l'aspect patrimonial et touristique du Vieux-Boucherville, un secteur classé « site du patrimoine » ;
- l'importance de limiter la coupe d'arbres, notamment près des résidences privées et du Vieux-Boucherville afin de réduire l'impact du projet sur le paysage urbain.

Les infrastructures actuelles

- le maintien des accès privés au fleuve et des infrastructures pour les propriétaires qui en possèdent déjà, pendant et après les travaux ;
- les techniques proposées pour protéger les structures de soutènement ;
- les raisons pour lesquelles des travaux sont nécessaires pour stabiliser la berge et réparer les structures de soutènement et leur justification.

L'impact visuel

- l'impact d'installer des lampadaires sur la promenade proposée, en contrebas de la route et de sa piste cyclable, et d'un plus grand achalandage en bordure du fleuve.

Les travaux de réfection de murets et de stabilisation de berge

- le choix des techniques proposées ;
- l'utilisation de phytotechnologies plutôt que l'enrochement afin de réduire l'impact sur le réchauffement climatique ;
- la justification de réaliser des travaux pour certaines sections, notamment dans les secteurs de la rue des Seigneurs, de la marina ainsi que des parcs Joseph-Laramée et Léandre-Lacaille ;
- l'ampleur de l'empiètement des ouvrages de stabilisation proposés sur la superficie totale du parc Joseph-Laramée ;
- la captation des eaux pluviales pour réduire leurs effets sur les murets de soutènement en bordure de la promenade et de la piste cyclable ;

- les mesures de compensation pour la perte d'habitat pour les poissons et leur pérennité dans la zone près des murets, notamment en raison de l'effet des glaces ;
- la préservation de zones permettant aux hirondelles d'y maintenir leurs activités ;
- les travaux nécessaires si des sols contaminés étaient détectés.

Le coût du projet

- les sources de financement et l'implication de la Ville de Boucherville et des autres paliers gouvernementaux ;
- l'importance du coût de la promenade proposée.

Les autres préoccupations

- la nécessité de prévoir des espaces supplémentaires, pour les véhicules et les remorques, près des rampes de mise à l'eau pour les bateaux ;
- la durée du suivi des travaux de végétalisation ;
- les processus décisionnels municipal et gouvernemental ;
- le manque d'éléments permettant de comprendre et d'apprécier les répercussions du projet sur les activités humaines ;
- le titre du projet proposé qui n'indique pas la construction d'une promenade ;
- la justification du postulat voulant que les citoyens réclament davantage d'accès public au fleuve Saint-Laurent.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

| Centre | Adresse |
|--|----------------------------------|
| Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère <i>Accès Internet gratuit</i> | 501, chemin du Lac, Boucherville |

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

| Dates | Quotidiens | Hebdos régionaux |
|--------------|------------------|------------------|
| 9 mars 2016 | <i>Le Soleil</i> | |
| | <i>Le Devoir</i> | |
| 15 mars 2016 | | <i>La Relève</i> |
| 22 mars 2016 | | <i>La Relève</i> |

Fait à noter, la Ville de Boucherville a diffusé un communiqué, le 22 avril 2016, annonçant qu'elle retirait complètement la portion des travaux relatifs à l'aménagement de la promenade dans le secteur du Vieux-Boucherville.

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

| Dates et événements | Nombre d'envois | | Diffusion dans Internet |
|--|--|------------------------------------|---|
| | Médias | Groupes, municipalités ou citoyens | |
| 8 mars 2016 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information | Médias écrits et électroniques de la région de la Montérégie | 250 | Site Web et compte Twitter du BAPE 658 abonnés |
| 31 mars 2016 Rappel de la séance d'information | Médias écrits et électroniques de la région de la Montérégie | Ne s'applique pas | Compte Twitter du BAPE 677 abonnés |

La séance d'information

| | |
|---------------------------|---|
| Date | Le jeudi 31 mars 2016 à 19 h 30 |
| Lieu | Hôtel WelcomINNS Salle Pierre-Boucher 1195, rue Ampère Boucherville |
| BAPE : Animation | M ^{me} Diane Paquin, directrice des communications |
| Accueil et prise de notes | M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications |
| Promoteur | M. Daniel Drouin, chef du service de l'environnement, Ville de Boucherville M. Ghislain Verreault, directeur de division, Écogénie inc. M. Claude Poirier, chef du service conception et planification, Ville de Boucherville |
| Assistance | 47 personnes |
| Durée | 2 heures 25 minutes |

Les relations de presse

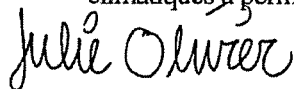
Un journaliste de l'hebdomadaire *La Relève* de Boucherville était présent à la séance d'information du 31 mars 2016.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. L'hebdomadaire *La Seigneurie* a essentiellement repris le contenu du communiqué diffusé le 8 mars 2016.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 25 avril 2016

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications